AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-3-5-94356799

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36.01.74

ABONNEMENT ANNUEL : 100 F

Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94 Y

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : G. CHERBLANC — CPPAP : 528 AD

BULLETIN "CULTURES MARAICHERES DE SERRE, CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP ET POMMES DE TERRE, n° 77

14 AVRIL 1983

CAROTTES

- MOUCHE DE LA CAROTTE

Les larves responsables des dégâts sont blanc-jaunâtre, longues de 7 à 8 mm.

Dans notre région, il y a deux générations importantes : avril-mai et septembre-octobre et parfois une génération d'été en juillet-août.

Les dates de semis peuvent être reculées à début juin pour éviter la première génération.

Les carottes semées actuellement peuvent être protégées contre le premier vol par un traitement de sol effectué avant le semis avec l'un des produits suivants :

Matière active	Persistance d'action	Spécialités et dose par ha — en granulés	Spécialités et dose par ha — pour pulvérisation
Bromophos-éthyl	3 à 6 mois	Nexagan MG 5 120 kg	Nexagan EC 40 15 l
Chlorfenvinphos	2 à 4 mois	Birlane G 10 50 kg	Birlane CE 40 12,5 l
Diazinon	-	Basudine 10 G 80 kg Umuter D 160 kg	
Diéthion	-		Rhodocide 10 l
Fonofos (1)	2 à 3 mois	Dyfonate 5 G 40 kg	
Trichloronate	5 mois	Phytosol 100 kg Phytosol 5 50 kg	Phytosol 50 5 l
Carbofuran	2 mois	Curater 20 kg (dose en localisation)	

(1) Le fonofos est interdit en R.F.A. Des envois de carottes vers ce pays ont été refusés pour résidus de fonofos au cours de la dernière campagne.

- DESHERBAGE

- CARROTTES DE PLEIN CHAMP

- Lutte contre les chiendents : on pourra utiliser l'association nitrofène (Tock E 25) + alloxydime sodium (Fervin).

- Pré-levée des carottes

- Métoxuron : 3 200 g de matière active/ha de cette urée substituée. Dosanex C 80 % = 4 kg/ha
  Cet herbicide donne de bons résultats en pré-levée mais est insuffisant en post-levée. Persistance d'action : 3 mois.

Il agit par absorption foliaire et radiculaire sur un grand nombre de mauvaises herbes : vulpin, folle-avoine, ray-grass, agrostis .... et sur gaillet gratteron, matricaire, mouron, chénopode. Inefficace sur pâturin.
Coût approximatif par ha : 450 à 500 F H.T.

- Butraline + linuron : Commercialisé sous forme de linamex (10 l/ha).
Détruit efficacement amarante, chénopode, renouées. Peu efficace sur digitaire et lamier. Gaillet gratteron et liseron sont résistants. Persistance d'action : 3 mois
A utiliser aussitôt avant la levée des graminées estivales.

- Chloroxuron : 3 500 g m.a./ha de cette urée substituée - Ténoran : 7 kg/ha.
Durée d'efficacité 1 à 3 mois. Agit sur jeunes plantules.
Coût approximatif par ha : 750 à 800 F H.T.
Efficacité intéressante sur séneçon.

- Pré ou post-semis des carottes, après le stade 2 feuilles.

- Linuron : 750 g m.a/ha de cette urée substituée (nombreuses spécialités).
Rémanence 3 mois. Il agit sur adventices jeunes.
Sans action sur matricaire, fumeterre, séneçon.
Très insuffisant sur graminées nuisibles (pâturin, agrostis, chiendent, ...)
Utilisé en post-levée, il est efficace contre la capselle, le chénopode et la stellaire.
Coût approximatif par ha : 130 à 160 F H.T.
Traiter par beau temps, sensibilise les carottes au froid. Attention aux cultures à suivre.

- Prométhryne : 1 500 g m.a/ha de cette triazine. Gésagarde 50 : 3 kg/ha.
Inhibe le mécanisme de la photosynthèse des adventices.
Efficace contre le fumeterre officinal. Inefficace sur crucifères.
Non recommandé pour les carottes sous chassis (phytotoxicité).
Rémanence : entre 1 mois ½ et 3 mois.
Coût approximatif/ha : 400 à 450 F H.T.
Arroser avant le traitement en sol sec. Traiter avec 600 l d'eau/ha.

- Post-levée des carottes

- Monalide : 4 000 g m.a./ha. Potablan L 20 : 20 l/ha.
A utiliser quelques jours après la levée des carottes au stade cotylédonaire des adventices. Persistance d'action : 4 à 6 semaines. Faire suivre d'un léger arrosage.
Graminicide et action stimulante sur carottes.
Coût approximatif par Ha : 1 000 à 1 100 F H.T.

- Diclofop-méthyl : 1 080 g m.a./ha. Illoxan CE : 3 l/ha.
Agit par voie foliaire. Essentiellement graminicide. Rémanence nulle.
Très efficace vis à vis des folles avoines quand elles abordent le stade tallage.
Efficace sur ray-grass, digitaire sanguine, panic, sétaire. Actif au stade plantule sur vulpin et phalaris.
Sans effet sur graminées vivaces et pâturin.
Coût approximatif par ha : 350 à 400 F H.T.

- Traitements de rattrapage

- Huiles de pétrole : 400 l m.a./ha. Désherbant W1 - Décaropron
Utiliser le produit pur en dehors des heures chaudes de la journée. Action de contact (rémanence nulle).
A partir du stade 2 feuilles de la carotte.
Les huiles de pétrole présentent l'inconvénient d'attaquer les joints et raccords en caoutchouc des pulvérisateurs.

- Métoxuron : pour la destruction de la matricaire après traitement à la monalide (4 kg/ha Dosanex C).

.../...

- CAROTTES SOUS FILM PLASTIQUE ET CHASSIS

- Monalide : 2 500 à 3 000 g m.a./ha (0,12 l à 0,15 l de Potablan l 20 pour 100 m2)
En pré ou post-levée sur adventices jeunes.
Ne pas traiter en période de gel. Aérer la culture en post-levée.

- Huiles de pétrole : 400 l/ha (Désherbant W 1 ou Décaropron- 4 l pour 100 m2). A partir du stade 2 feuilles. Aérer la culture après traitement. Ne pas traiter en période de gel.

- Complément en culture

- Métoxuron : 4 kg Dosanex C. Traiter à l'enlèvement des couvertures plastiques au printemps. Opérer après le stade 3 feuilles.

FRAISIER

- TORDEUSE BRUNE

Surveiller en plein champ la présence de Tordeuse brune. Cette chenille de couleur brun-violacé accole entre elles les jeunes feuilles dont elle se nourrit, et empêche ainsi le développement de la plante. L'emploi de la phosalone à 60 g/hl ne donnant pas toujours de bons résultats, utiliser alors de l'acéphate à 75 g/hl. (Dangereux pour les abeilles).

Le Service de la Protection des Végétaux réalise une enquête sur les dépérissements du fraisier, particulièrement ceux qui interviennent pendant la fructification. Prière de nous signaler tout accident de ce type.

CULTURES DIVERSES

- LARVES DE TIPULES

Des dégâts de larves de tipules ont été observés récemment, en particulier dans le Finistère sur des cultures d'échalotes. Ils sont à craindre jusqu'en mai sur diverses cultures légumières et florales de plein air, de tunnels et de chassis.

Les larves, de couleur gris terreux à noirâtre, n'ont pas de pattes et leur tête est peu apparente. Elles ont une peau très dure et la forme d'une andouille dont les extrémités seraient d'un diamètre de plus en plus réduit. On remarque ces larves assez facilement dès qu'elles atteignent environ 10 mm, leur taille pouvant être de 35 à 40 mm en fin de développement. Elles se cachent dans le sol et sous les plantes durant le jour. La nuit, elles se nourrissent en sectionnant les organes souterrains et aériens des plantes. Les dégâts sont évidemment fonction de la population et de la taille des larves.
Lutte - Surveiller régulièrement les cultures susceptibles d'être endommagées. Si des larves et des dégâts étaient observés, il conviendrait alors d'effectuer un traitement par épandage d'appâts empoisonnés, le soir, par beau temps et sur sol humide.

Les appâts du commerce préconisés sur cultures maraîchères sont à base de :

- Carbaryl (Sévin appât)
- Chlorpyriphos-Ethyl (Dursban appât)

DERNIERE NOTE : Bulletin n° 76 du 31 mars 1983 -

P 9